

Chez Monsieur Benoît Gasztowtt

61, Avenue Mozart

75016 Paris 16e

SIRET : 432519189

Mesdames et Messieurs les Capitaines
des équipes disputant le
Championnat Corporatif de Paris
ABRICOR

Objet : Cotisation 2023-24

Mesdames, Messieurs les Capitaines,

Conformément à la décision qui a été prise lors de l'Assemblée Générale du 20 juin 2023, le barème des montants de cotisation annuelle de la saison 2023-2024 restera réduit pour tenir compte des problèmes rencontrés par les équipes :

○ *Équipe de division 1 ou de division 2 :* **300 euros**

Toutefois, les équipes

*qui nous auront adressé la liste des joueurs de leur équipe avant le 15 octobre 2023**et qui s'acquitteront de leur cotisation annuelle avant le 15 décembre 2023*

bénéficieront d'une remise **exceptionnelle** et ne devront verser respectivement que **270 euros**.

Cordialement.

NB - Le mode de règlement est possible par chèque ou par virement :

- Les chèques sont à libeller à l'ordre de : **ABRICOR** et à envoyer à l'adresse ci-dessus.
- Les virements sont à effectuer sur le compte ci-dessous.

IBAN (International Bank Account Number) : FR76 1820 6003 9665 0231 2675 837

Code BIC (Bank Identification Code) - Code SWIFT : AGRIFRPP882

Ce document fait office de FACTURE
